

1. Objet

Les présentes Conditions Particulières ont pour but de définir les conditions spécifiques à la prestation des formations dispensées par SAFE (organisme de formation professionnelle déclaré sous le N°27890141589) ; celles-ci sont rattachées et indissociables des Conditions Générales de Vente de SAFE qui sont consultables sur le site www.safe-lab.com.

2. Inscription/convention/attestation

Toute demande d'inscription doit être envoyée par courriel à info@safe-class.com ou par courrier à SAFE CLASS – Route de Saint Bris – 89290 AUGY.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.safe-class.com à partir de la fiche de présentation du stage concerné.

Il doit être accompagné d'un bon de commande ou d'une attestation de prise en charge.

En application des dispositions L.6353-1 et suivantes du code du travail, une convention de formation est envoyée à la personne qui a inscrit le stagiaire dès réception du bulletin d'inscription. Elle doit être renvoyée signée par l'employeur du stagiaire avant le début du stage.

A l'issue du stage, un certificat de réalisation est envoyé par courrier électronique au stagiaire et à son responsable de formation.

3. Conditions d'annulation

Annulation de l'inscription à l'initiative du stagiaire ou de son employeur

Toute annulation émanant d'un stagiaire doit faire l'objet d'un écrit (courriel à info@safe-class.com ou courrier postal, voir adresse ci-dessus). En cas d'annulation d'une inscription par un stagiaire ou son employeur, dans un délai inférieur à 30 jours ouvrables, l'employeur acquittera, à titre de dédommagement des frais engagés, la somme totale du coût pédagogique de la formation.

Insuffisance du nombre de stagiaires à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, SAFE CLASS se réserve la possibilité d'annuler une session, jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début de la formation, et s'engage à tout

mettre en œuvre pour proposer un report de cette formation.

Cas de force majeure

SAFE CLASS ne pourra être tenu responsable à l'égard du stagiaire ou de son employeur en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure ou d'un cas fortuit, aux sens reconnus par les cours et tribunaux français.

4. Prix/facturation/paiement

Le coût pédagogique couvre les frais d'enseignement ainsi que les frais de fabrication et de reproduction des supports de cours. Il ne comprend ni les frais d'hébergement, ni les repas des stagiaires.

SAFE CLASS est assujetti à la TVA.

A l'issue du stage, une facture est envoyée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client). En cas de règlement par un organisme collecteur, il appartient à l'entreprise de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par ce dernier. En l'absence de cet accord dans les 15 jours après la fin de la formation, SAFE CLASS enverra la facture à l'entreprise.

Le règlement sera à effectuer dans les 30 jours suivant la date d'émission de la facture par virement à l'ordre de SAFE.

5. Règlement intérieur

Le(s) stagiaire(s) s'engage(nt) à respecter la discipline générale et les mesures d'hygiène et de sécurité prévues au règlement intérieur de l'organisme accueillant la formation dans ses locaux, lesquelles lui (leur) seront communiquées en début de stage.

6. Propriété intellectuelle

SAFE CLASS et les intervenants sont titulaires des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'ils proposent aux stagiaires. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, orale...) utilisé par SAFE CLASS pour assurer les formations, demeurent la propriété de SAFE CLASS et de ses intervenants. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, reproduction, exploitation ou transformation, sans accord exprès de SAFE CLASS et de ses intervenants.

7. Données personnelles

Les informations relatives à notre politique de protection des données à caractère personnel sont disponibles sur ce site dans la rubrique "Politique de confidentialité".

8. Litige

La loi applicable est la loi française.

En cas de litige vous pouvez vous adresser à SAFE CLASS en écrivant à : info@safe-class.com

Toute contestation ou différend ne pouvant être réglé à l'amiable, sera de la compétence exclusive du Tribunal compétent situé à Auxerre (89), quel que soit le siège social ou la résidence de l'Entreprise.

Pour tout autre point non-évoqué dans les présentes Conditions Particulières, veuillez vous référer aux [Conditions Générales de Vente de SAFE](#).